

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 08 Novembre 2012 à 20 heures

Séance de Conseil Municipal à l'école, Rue Saint-Exupéry à Fleurville, désignée Mairie annexe en lieu et place de la Mairie de Fleurville.

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON – COULON – JAZÉ - Mrs GUILLEMIN - PERDRIX - GOMES - PANNETIER – PRUDENT – LAMY-PERRET

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 18 Octobre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Prêt relais TVA

Après étude des propositions de la Caisse d'Epargne et de la Banque Populaire, le Conseil Municipal, après délibération, décide de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne sous réserve de la possibilité de débloquer les fonds en une seule fois et assez rapidement et autorise Mme le Maire à signer le contrat correspondant.

Il s'agit d'un prêt sur trois ans à un taux fixe de 2,89% d'un montant de 100 000 euros.

Travaux de la Mairie

L'entreprise d'électricité CORDIER a présenté deux devis complémentaires pour l'ajout de prises intérieures et pour l'éclairage public extérieur. La municipalité accepte ces deux devis d'un montant global de 2 925 euros TTC.

Le devis pour le démoussage de l'ancien toit est accepté pour un montant de 1 081,66 euros TTC.

Travaux divers

* Le devis pour la mise aux normes électriques du bâtiment de l'école et du hangar communal sera étudié après examen des rapports de sécurité rédigés par la SOCOTEC.

* Un devis sera demandé à la SDEI pour le remplacement du poteau incendie Rue Saint-Exupéry sans modification de débit.

Questions diverses

* Le Conseil Municipal après délibération :

↳ accepte de créditer le compte 73923, chapitre 014, d'un montant de 844 euros et de débiter le compte 61523 du même montant. Ce compte n'a pas été suffisamment approvisionné au moment du vote du budget, les services de l'état ne nous ayant pas communiqué dans les délais le montant exact à prévoir.

↳ accepte la demande de raccordement au réseau électrique au nom de la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône pour les terrains composant la ZA de l'Ecarlate sachant que le coût des travaux sera pris en charge par la Communauté de Communes.

↳ accepte que la Communauté de Communes demande en son nom le raccordement au réseau d'eau potable auprès du Syndicat des Eaux du Haut Mâconnais à Lugny, pour les terrains situés sur la ZA de l'Ecarlate sachant que les frais éventuels seront pris en charge par la Communauté de Communes.

↳ après lecture, accepte les statuts du Syndicat intercommunal des Eaux du haut-Mâconnais

*L'amicale des sapeurs pompiers de Mâcon organise le 07 et 08 Décembre une course à pieds en relais d'une distance de 133 kms à l'occasion du Téléthon. Une halte est prévue à Fleurville vers le local des pompiers et vous pourrez, à cette occasion, faire des dons au profit de l'AFM. Leur arrivée est prévue aux environs de 21h20 pour repartir vers 21h35, le vendredi 07 décembre 2012.

La prochaine réunion de conseil est fixée au Mardi 11 Décembre à 20 heures.

Le Maire